



Circulaire N° 0306 /MENA/CAB/DPFC  
du 01 SEP. 2025

Le Ministre

à/aux

l'Inspecteur Général, Coordonnateur Général de l'Inspection Générale  
(pour information et suivi)

Directeurs Centraux  
et Chefs de Services Rattachés  
(pour information et suivi)

Directeurs Régionaux  
(pour information et suivi)

Chefs des Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue  
(pour information et suivi)

Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire,  
Chefs de Circonscription  
(pour information et suivi)

Chefs des établissements secondaires publics et privés  
(pour exécution)

Directeurs des écoles publiques et privées  
(pour exécution)

Enseignants des écoles et établissements secondaires publics et privés  
(pour exécution)

**Objet : Prise en compte de nouveaux contenus dans les enseignements-apprentissages**

Pour l'année scolaire **2025-2026**, en vue d'offrir aux élèves des parcours cohérents, adaptés à leur environnement et davantage centrés sur l'acquisition de nouvelles compétences, les programmes éducatifs ont été enrichis par de nouveaux contenus :

- Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE) et éducation financière au pré-primaire et primaire ;*
- Éducation financière, technologie et entrepreneuriat au collège.*

J'attache du prix à la prise en compte desdits contenus dans les enseignements-apprentissages.

